**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement** **d’un (e) Consultant(e)** **pour la revue et l’actualisation des évaluations sur la vulnérabilité de 5 provinces pilotes (Kinshasa, Kongo-Central, Kwilu, Tshopo et Haut-Katanga) et la formulation d’options des politiques pour l’adaptation aux changements climatiques**

**Référence du dossier : 036-Bis/IC-NAT/PNA/2020**

Date : 29/06/2020

**Pays :**République Démocratique du Congo, Ville : Kinshasa

**Description de la mission :**Un (e) Consultant(e) pour la revue et l’actualisation des évaluations sur la vulnérabilité de 5 provinces pilotes (Kinshasa, Kongo-Central, Kwilu, Tshopo et Haut-Katanga) et la formulation d’options des politiques pour l’adaptation aux changements climatiques.

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, national

**Intitulé du projet :**PNA

**Durée de la mission :** 40 H/J (période étendue sur 70 jours calendaires)

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail** [**soumission.goma@undp.org**](mailto:soumission.goma@undp.org) **avec mention de la référence et intitulé du dossier****« 036-Bis/IC-NAT/PNA/2020– Projet PNA ». Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le mercredi 12 aout 2020 à 16 heures de Goma**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.goma@undp.org](mailto:soumission.goma@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**1. Contexte :**

|  |
| --- |
| Le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC), d'une superficie de 2.345.409 km2 et à cheval sur l'équateur, est composé d'un bassin central (entouré de montagnes à l'est et au sud-est), de plateaux et d'une plaine littorale. Elle dispose de quatre zones climatiques : climat équatorial dans le bassin central, climat tropical humide au nord et au sud de l'équateur, climat tropical sec le long de la côte et climat montagneux à l'est. Le pays est doté d'abondantes ressources naturelles, avec un dense réseau hydrographique, une méga-biodiversité, de multiples sources potentielles d'énergies, de nombreux gisements de minerais et une vaste superficie forestière de 152,6 millions d'hectares.  Avec une population estimée à 78 millions d'habitants, l'agriculture pluviale représente la principale source de revenus pour la majorité. L'agriculture paysanne y occupe 70% de la population active, mais contribue à seulement 20% du PIB. Les secteurs des services et de l'industrie emploient 34% de la population active et représentent près de 80% du PIB. La RDC dispose de près de 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions de terres irrigables, dont 1% seulement cultivé. Sa végétation peut supporter un élevage de 40 millions de têtes de gros bétail et sa densité halieutique est estimée à 700.000 tonnes de poisson par an. Paradoxalement, 77% de la population vivent avec moins de 1,9 dollar par tête / par jour et 7,7 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire aigue dans les zones rurales. La majorité de la main d'œuvre est occupée par des emplois à faible valeur ajoutée. L'indice de développement humain de la RDC est l'un des plus bas au monde[[1]](#footnote-2).  Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC, 2014), la RDC sera affectée par le changements climatiques de diverses façons. Avec une augmentation probable des températures de 3ºC à 5ºC au cours du prochain siècle, la durée des saisons de pluies deviendrait courte et variable, avec des pluies de forte intensité, impactant sérieusement sur les principaux secteurs économiques du pays très sensibles au climat (agriculture, hydroélectricité, etc.). Il y a un risque de graves inondations, des pertes en vies humaines, une multiplication des maladies d'origine hydrique, la destruction des infrastructures et des logements, et de grave érosion des sols induisant l'appauvrissement des sols et une baisse des rendements et des moyens de subsistance. L'incertitude croissante planant sur le secteur agricole - combinée au faible capacité d'adaptation - augmentera les obstacles à la sécurité alimentaire et au développement social. Les populations pauvres des zones urbaines ainsi que les petits exploitants sont les plus exposés aux risques climatiques et seront les plus touchés par l'épuisement induit des ressources.  Aussi, le pays s'investit-il à bâtir la résilience de son économie et de ses populations, dans une approche proactive à moyen terme, afin de réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques, dans le cadre d'une planification intégrée. C'est dans cette optique que se situe le projet d'appui au processus " Plan National d'Adaptation " (PNA), approuvé par le Fonds vert pour le climat (GCF). Il appuiera, dans un cadre pilote, la planification de l'adaptation aux niveaux national et provincial (Kinshasa, Kwilu, Tshopo, Haut Katanga et Kongo Central), pour des secteurs prioritaires comme l'agriculture, le développement rural, la gestion de la zone côtière, la biodiversité, l'énergie, les transports, et l'eau et l'assainissement.  Par ailleurs, la protection de l’environnement et l’adaptation aux changements climatiques constituent l’un de sept objectifs stratégiques du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) (2017-2050). Cependant, l’adaptation aux changements climatiques n’est pas encore assez intégrée dans tous les documents et secteurs. De surcroît, le pays a ébauché sa Politique, Stratégie et Plan d’action pour le Changements climatiques (PSPA-CC) (2016-2020) qui ne prend pas en compte le genre et demeure très limité et non encore mise en œuvre.  Le Projet PNA propose trois résultats :   * **Résultat 1 :** la mise en œuvre de la PSPA-CC 2016-2020 est facilitée grâce au renforcement du cadre juridique et institutionnel et au renforcement des capacités pour la planification de l’adaptation aux changements climatiques * **Résultat 2 :** Les priorités d’adaptation et de développement en matière de changements climatiques sont alignées et reflétées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le Plan National d’Investissement pour l’Agriculture (PNIA) et les Plan de Développement Provinciaux (PDP) des provinces prioritaires * **Résultat 3 :** des options de financement pour les investissements d’adaptation dans l’agriculture et le développement rural, la biodiversité, les zones côtières, la santé, l’aménagement du territoire et l’énergie sont identifiées avec le soutien du secteur privé.   Il a été officiellement lancé le 08 février 2019 par le Ministre de l’Environnement et Développement Durable au cours d’un atelier auquel différentes parties prenantes ont pris part, notamment le Ministre de la Coopération Internationale, la Secrétaire Générale au Plan, des Directeurs des Ministères sectoriels, des délégués de la société civile et des Peuples Autochtones, du secteur privé et du monde académique et recherche.  En ce qui concerne le Plan National d’Investissement pour l’Agriculture (PNIA), il est utile de souligner qu’à la suite de nombreuses contraintes d’ordre technique, économique, institutionnel qui entravent le développement du secteur agricole, la RDC a élaboré un Plan d’investissement agricole 2014 –2020, basé sur une approche participative. Il s’agit d'un Plan sectoriel d’une portée nationale qui affiche une vision qui consiste à redynamiser la structure productive du monde rural axée sur le développement d’une production agro-industrielle moderne et sur le renforcement des petits exploitants, tout en assurant la conservation des ressources naturelles du pays. Cependant, à ce jour, ce document ne prend pas en compte la spécificité des Peuples Autochtones et leur vulnérabilité face aux changements climatiques.  En effet, les Peuples Autochtones jouent un rôle particulier dans la conservation des ressources et la préservation de l’environnement et de la biodiversité, deux aspects clés de la lutte contre le dérèglement climatique. Leur extrême vulnérabilité aux changements climatiques et leur exposition à ces changements forcent parfois les Peuples Autochtones à migrer. Or, la migration, loin d’être une bonne solution d’adaptation, rend les migrants plus vulnérables à la discrimination, à l’exploitation et aux risques environnementaux dans leurs régions de destination. Ils doivent souvent renoncer à leurs activités économiques, sociales et culturelles traditionnelles, et finissent par perdre ce savoir ancestral qui est si important pour la réussite de l’action climatique. En outre, gagner sa vie en exerçant des activités nouvelles dans la région de destination est particulièrement difficile, surtout pour les femmes.  De plus, le changement climatique amplifie les inégalités de genre, qui sont l’un des principaux facteurs de pauvreté des femmes autochtones. Bien que ces femmes jouent un rôle d’importance vitale en ce qui concerne les moyens d’existence traditionnels et non traditionnels, les soins non rémunérés et la sécurité alimentaire, elles font souvent l’objet de discrimination au sein et à l’extérieur de leurs communautés. Aussi, elles sont souvent obligées de travailler dans des conditions précaires qui les privent d’une protection sociale adéquate et les exposent à la violence sexiste. Les changements climatiques risquent ainsi d’exacerber la vulnérabilité particulière des femmes autochtones à la discrimination, à l’exclusion et à l’exploitation tout en créant de nouveaux dangers.  Enfin, les Peuples Autochtones, leurs droits d’accès à la terre et leurs institutions sont rarement reconnus. Par conséquent, la consultation de ces peuples et leur participation à la prise de décisions sont restreintes lorsqu’il n’existe pas de mécanismes publics conçus à cette fin. Leur exclusion des processus décisionnels est aggravée par la capacité limitée de leurs propres institutions, organisations et réseaux.  C’est dans ce cadre que le PNUD cherche à recruter un (e) consultant(e) national(e) pour analyser les mécanismes de l’intégration des priorités d’adaptation relatives aux Peuples Autochtones dans le Programme National d’Investissement Agricole (PNIA).  **Objectif de la mission**  L’objectif de la mission est de procéder à une analyse approfondie des mécanismes de l’intégration des priorités d’adaptation relatives aux Peuples Autochtones dans le Programme National d’Investissement Agricole (PNIA) et d’évaluer la résilience des Peuples Autochtones face aux effets des changements climatiques et d’élaborer un Plan d’Action pour l’intégration des Peuples Autochtones dans la planification de l’adaptation aux changements climatiques en considérant les quatre secteurs prioritaires du document de Politique, Stratégie et Plan d’Action en matière des changements climatiques (PSPA-CC).  . |

**2. Description du travail demandé, responsabilitésdu/de la consultant/e**

|  |
| --- |
| Sous la supervision générale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD), en étroit coordination avec le Coordonnateur du Pilier CIDD avec l’appui de l’analyste au programme du PNUD en charge de la composante « Changements climatiques et Economie Verte » (CCEV), et sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet PNA.  Le (la) Consultant(e) sera chargé (e) de :   * Faire un état des lieux sur la vulnérabilité des Peuples Autochtones face aux changements climatiques avec un accent particulier sur la sécurité alimentaire et le droit d’accès à la terre ; * Analyser et proposer des mécanismes adéquats pour garantir l’accès des Peuples Autochtones à la terre et leur assurer la sécurité alimentaire ; * Elaborer un guide méthodologique, sensible au genre, pour l’intégration des priorités d’adaptation relatives aux Peuples Autochtones dans le PNIA ; * Evaluer la nature et l’ampleur des effets des changements climatiques sur les Peuples Autochtones et indiquer les voies par lesquelles ceux-ci pourraient être évités, atténués ou du moins compensés ; * Identifier les besoins stratégiques et les opportunités de développement en faveur des Peuples Autochtones, prenant en compte le genre, dans les quatre domaines prioritaires du document de PSPA-CC, en référence aux Objectifs de Développement Durables 5 et 13 ; * Déterminer les obstacles existants à la budgétisation et au financement des mesures d’adaptation en faveur des Peuples Autochtones et les risques associés aux investissements dans ce domaine ; * Identifier, analyser et formuler des recommandations d’options de politiques pour l’intégration des Peuples Autochtones dans la planification de l’adaptation aux changements climatiques ; * Elaborer un Plan d’Action qui permettrait de prendre en compte la dignité, les droits de la personne, la culture et les moyens de subsistance durable des Peuples Autochtones dans la planification de l’adaptation aux changements climatiques. * Elaborer une stratégie pour l’intégration des priorités d’adaptation relatives aux Peuples Autochtones dans le PNIA avec une attention particulière sur les droits d’accès à la terre, la sécurité alimentaire, l’accroissement du revenu des ménages, le genre et la participation à la prise de décisions.   **Méthodologie de travail**  L’évaluation sera conduite par un (e) consultant (e) international (e) qui doit adopter une approche participative et inclusive. Il sera question des entretiens et réunions avec les autorités locales et traditionnelles, les responsables de l’administration publique, les organisations des Peuples Autochtones et les organisations des femmes qui évolue dans les secteurs sensibles aux conditions climatiques ainsi que les organisations de la société civile et le secteur privé.  Après la signature du contrat, le (a) consultant (e) aura 02 jours pour préparer le cadrage méthodologique et une feuille de route. Le (a) consultant (e) va interagir avec les Peuples Autochtones dans les provinces de Kinshasa et Tshopo pour collecter les informations et les données, conduire des entretiens avec les acteurs clés, et analyser les données. Le (a) consultant (e) rédigera le rapport et le présentera lors d’un atelier national de validation. Le (a) consultant (e) animera le dudit atelier et rédigera son compte rendu.  Durant la mission, le (a) consultant (e) maintiendra une communication optimale avec le Coordonnateur du Projet PNA et l’Analyste au programme, tous basés à Kinshasa à travers des comptes rendus réguliers succincts, au minimum une fois par semaine.  **Arrangement de mise en œuvre :**  Le travail du consultant sera facilité par l’équipe de gestion du Projet PNA sous la supervision du Coordonnateur de projet, l’analyste au programme du bureau-Pays du PNUD en RDC en charge de l’Environnement, le Directeur du Développement Durable au Ministère en Charge de l’Environnement et l’Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat.  L’équipe assurera la coordination, l’organisation et la gestion du processus, y compris la liaison avec les partenaires, l’appui technique et la fourniture de la documentation et des commentaires pertinents au consultant. |

**3. Livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les livrables, délais d´exécution et tranches de paiement sont indiqués dans le tableau ci-dessous :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Livrables /Description** | **Echéance proposée** | **Tranche de paiement** | | Note méthodologique | 2 jours après la signature du contrat | 20% | | Rapport d’analyse sur la vulnérabilité | 20ème jour | 20% | | Matrice des risques (suivant les quatre secteurs prioritaires) | 30ème jour |  | | Rapport sur les options de politique | 35ème jour | 20% | | Rapport de la mission | 40ème jour | 40% | |

**4. Durée de la mission**

|  |
| --- |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué au consultant international sera de 40 H/J répartis sur 70 jours calendaires afin de permettre au PNUD et aux partenaires concernés d’apporter leurs observations sur le rapport et organiser l’atelier de restitution. |

**5. Qualifications et Expérience requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques :  Master ou plus en sciences climatiques ou environnementales, en sciences de développement ou domaines connexes.  II. Expérience :   * Minimum de 8 années d'expérience professionnelle dans l’analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques ; * Expériences prouvées, dans un pays en développement et de préférence en Afrique Centrale, sur la prise en compte des thématiques transversales dans les politiques publiques ; * Au moins 5 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions de vulnérabilité aux changements climatiques, dans les pays en développement.   III. Langues :  Une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance du Lingala, Kikongo et/ou Swahili est un atout.  Compétences :   * Excellent membre d'équipe avec de bonnes compétences interpersonnelles ; * Capacité à gérer la charge de travail avec un minimum de supervision ; * Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais serrés ; * Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ; * Aptitude à communiquer de façon efficace et écrite les informations techniques complexes destinées au public technique et au grand public ; * Une planification stratégique solide, une gestion axée sur les résultats et de bonnes capacités de rédaction de rapport * Sensibilité et adaptabilité sans distinction de genre, de religion, et de race. |

**6.Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ; 2. Une brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; 3. CV incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2**   * Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2. * Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5). |

**7. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel sera évalué sur la base de la méthodologie de **Notation combinée.** Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés   \*Pondération de l’évaluation technique : 70 %  \*Pondération de l’évaluation financière : 30 %  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critèresd´évaluation** | **Points** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un Master ou plus en sciences climatiques ou environnementales, en sciences de développement ou domaine équivalent ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au Minimum   * 8 années d'expérience professionnelle dans l’analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques ?15pts * Expériences prouvées, dans un pays en développement et de préférence en Afrique Centrale, sur la prise en compte des thématiques transversales dans les politiques publiques ?10pts ; * Au moins 5 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions de vulnérabilité aux changements climatiques, dans les pays en développement ?15pts | 40 | | L´approche méthodologiqueproposé est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ? | 35 | | Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 15 | | **Total note proposition technique** | **100** |   **Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.**  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.***   1. *Les propositions financières*   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**8. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| * Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis. * Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (IndividualContracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****

1. <https://donnees.banquemondiale.org/> [↑](#footnote-ref-2)